

Ecoconception des produits et services



AFNOR 102495
conseils RSE

Mesurer et réduire leurs impacts

Les enjeux

Proposer des produits et services ayant un faible impact environnemental devient une priorité pour l'ensemble des organisations.

L'écoconception des produits et services propose d'intégrer le développement durable au cœur des pratiques pour se démarquer de la concurrence, guider le consommateur dans un choix responsable et communiquer de manière concrète et chiffrée sur des indicateurs pertinents.

Nos réponses

Les équipes Transformation Durable de Grant Thornton vous accompagnent dans chaque étape de cette démarche. Une offre pouvant allier analyse du cycle de vie, écoconception et chiffres clés pour la communication environnementale.





Ecoconception des produits et services

4 offres au choix ou 1 offre globale

- 1 L'évaluation environnementale (Analyse du Cycle de Vie (ACV)) :**
 Basée sur la norme ISO 14 040/44, l'ACV ou *Life Cycle Assessment (LCA)* permet de calculer les impacts environnementaux d'un produit ou d'un service. Méthodologie de référence sur la quantification des impacts environnementaux des produits et services, elle prend en compte les 5 étapes du cycle de vie* et donne des résultats sur plusieurs impacts environnementaux**.
- 2 L'amélioration environnementale (écoconception) :**
 Suite à l'évaluation environnementale, l'origine des impacts environnementaux est identifiée. Sur cette base, nous accompagnons les organisations dans l'élaboration et le déploiement d'un plan d'action afin de réduire de manière objective et éclairée les impacts environnementaux de leurs produits ou services.
- 3 La communication environnementale :**
 Nous vous aidons dans la communication des deux étapes précédentes pour la vulgarisation des impacts obtenus pour vos argumentaires commerciaux ou des publications scientifiques.
- 4 Les produits écoconçus peuvent être plus chers à l'achat.**
 C'est pourquoi, le cabinet réalise des calculateurs en coût total de possession intégrant l'ensemble des frais (acquisition, exploitation et élimination) et permettant ainsi de relativiser les éventuels surcoûts à l'acquisition d'un produit écoconçu.

* Extraction des matières premières, fabrication, la distribution, utilisation et fin de vie.

** Jusqu'à 18 impacts dont le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources en eau, la pollution de l'eau, des sols, de l'air, la toxicité humaine, la surface de terre occupée.

Mieux maîtriser la santé environnementale est possible. Il s'agit de l'influence, positive ou négative, que notre environnement exerce sur notre santé. Cette notion essentielle est travaillée dans l'ensemble de nos diagnostics, accompagnements et labellisations afin de mettre la santé de vos collaborateurs et clients / usagers au cœur des organisations.

Nous sommes référencés en tant qu'expert Diag Eco conception®. Ce dispositif porté conjointement par l'ADEME, BPI France et le Pôle écoconception, permet d'aider financièrement les PME à mener leurs projets dans ce domaine.



Nathalie MARGRAITTE
 Associée, Directrice nationale du métier Transformation Durable
 E nathalie.margraitte@fr.gt.com
 T +33 (0)1 41 25 89 01

Olivier TOMA
 Associé, Fondateur de Primum Non Nocere®
 E olivier.toma@fr.gt.com
 T +33 (0)6 68 54 72 12

Agnès de RIBET
 Associée en charge du Business Development, Marketing et Communication
 E agnes.deribet@fr.gt.com
 T +33(0)1 41 25 85 85

C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : **Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence.**

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

© 2023 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.